

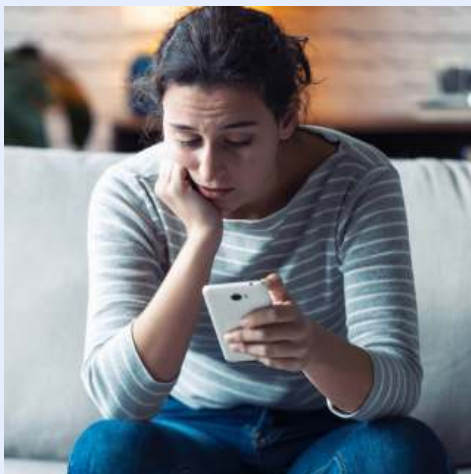
Numéro 482 | Mardi 15 septembre 2026



Aides au logement : à quoi avez-vous droit ?

Pour vous aider à financer vos dépenses de logement, trois allocations existent, chacune répondant à des critères précis. De l'évaluation de vos droits aux formalités en ligne, en passant par les nouvelles conditions fixées cet été pour certains profils, découvrez le dispositif qui correspond à votre situation personnelle.

[Estimer mes aides au logement](#)



Arnaque sentimentale : repérez les brouteurs

Sur les sites de rencontres et les réseaux sociaux, des escrocs manipulent les sentiments de leurs interlocuteurs pour leur soutirer de l'argent. Lors d'échanges virtuels, certains signaux d'alerte doivent immédiatement éveiller vos soupçons. Découvrez les bons réflexes de sécurité à adopter ainsi que la marche à suivre si vous avez été piégé.

Apprendre à repérer les pièges



Appareils en panne : décryptez leur réparabilité

Avant d'acheter un équipement électroménager ou numérique, l'indice de réparabilité vous permet d'évaluer la facilité avec laquelle il pourra être remis en état en cas de panne. Cette démarche favorise une consommation durable tout en allongeant la durée de vie de vos biens. En cas de fin de vie de vos équipements, orientez-vous grâce à l'outil public de l'ADEME dédié au tri et au réemploi.

Comprendre l'indice de réparabilité



MaPrimeRénov' rénovation d'ampleur : nouveautés

Destinée à financer des travaux de rénovation énergétique, l'aide MaPrimeRénov' rénovation d'ampleur évolue depuis le 1er septembre : en maison individuelle, elle exclut désormais la conservation d'un chauffage au fioul ou au gaz. Retrouvez les conditions de ressources, les montants attribués et les démarches pour pouvoir en bénéficier.

[Découvrir les conditions de l'aide](#)



Pour **limiter les frais d'incidents** et sécuriser votre budget au quotidien, les établissements bancaires proposent une **offre spécifique dédiée aux clients financièrement fragiles**. Facturée **trois euros par mois au maximum**, cette formule donne accès aux services essentiels tout en garantissant un **plafonnement strict des pénalités financières**. Découvrez les critères d'éligibilité et les modalités pour en bénéficier.

[Découvrir l'offre bancaire à 3€](#)

Prochain numéro le **mardi 22 septembre 2026**

Pour améliorer la qualité de nos lettres d'information, nous mesurons l'ouverture et les clics sur nos liens. Conformément aux recommandations de la CNIL, vous pouvez refuser ce suivi à tout

moment : vos lettres d'information continueront à vous être envoyées normalement.

 [supprimer mon consentement au suivi](#)

[Consulter les numéros précédents](#)

[Qui sommes-nous ?](#)

[M'abonner](#)

[Me désabonner](#)

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour l'exercer, adressez-vous au Sircom, 139 rue de Bercy - Teledoc 536 - 75572 Paris cedex 12 ou [par courriel en cliquant ici](#).